

Nettoyage de printemps

Dimanche 24 Mars, plus d'une soixantaine de personnes s'est réunie Place Maismac avant d'aller sillonner les chemins de Saint-Sandoux et ramasser divers déchets trouvés lors de cette « promenade ».

Le projet initié par les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants a été soutenu par les magasins E. Leclerc qui ont donné tout l'équipement nécessaire : gants, gilets et sacs poubelle ainsi que par le Sictom des Couzes.



Ce sont principalement des bouteilles en verre et en plastique, des canettes, des sacs en papier et des mégots de cigarette qui ont été récoltés. Mais il faut préciser que des déchets bien plus polluants et encombrants ont été retirés de l'environnement : ferrailles, bidons, essuie-glace et même un tapis....

Cette action qui avait déjà eu lieu en 2010, a été couverte par les journalistes de France 3.

Les jeunes élus tiennent à remercier tous les bénévoles et en particulier les nombreux enfants qui ont répondu présents et ont permis que cette matinée soit un vrai succès.

Tous ont apprécié ce moment de convivialité et s'accordent à dire que cette expérience est à renouveler.



Une chasse aux œufs réussie

Dimanche 07 Avril, une centaine d'enfants sont partis à la recherche d'œufs ou d'indices dissimulés dans le village.

Les plus petits ont pu ramasser des œufs cachés dans le parc et dans la cour de l'école ; ils se sont ensuite partagé le fruit de leur chasse.

Quant aux plus grands, itinéraire en main, ils ont su retrouver toutes les lettres du mot « Tour des Forts » où était caché un panier rempli d'œufs.

Tous ont apprécié ce moment de convivialité et les gourmands se sont régalé avec les œufs et le goûter offert par la suite.

Cette chasse aux œufs a été organisée par le Conseil Municipal des Enfants qui se réjouit de son succès.

Merci à toutes les personnes qui sont venues nous épauler dans l'organisation de cet après-midi.

Concours artistique ouvert à tous

Le Conseil Municipal des Enfants organise un concours qui a pour but de récompenser les meilleures œuvres et surtout de maintenir les relations avec les résidents du Foyer de Ceyran. En effet, à la suite de ce concours toutes les créations seront données au foyer.

Toute catégorie est acceptée : peinture, dessin, découpage/collage, composition originale numérique etc.... La taille du support utilisée ne devra pas excéder 36 x 48 cm.

Il est permis de s'inspirer de gravures mais interdit de recopier fidèlement ni de décalquer.

Les dessins devront être remis en mairie avant le Vendredi 24 Mai. Chaque participant devra inscrire au verso, son nom, son âge ou date de naissance et son adresse.

Les œuvres seront exposées le mercredi 29 Mai après-midi à la Tour des Forts et le samedi 01 Juin au matin.

La proclamation des résultats aura lieu le
Samedi 01 Juin à 16H00.

N'hésitez pas à participer et révélez votre
talent artistique !

Règles d'Or du budget d'une commune

Le budget d'une commune se présente en deux parties. Une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Section de fonctionnement :

Les dépenses « directes » de fonctionnement doivent rester inférieures aux recettes.

Les recettes de la section de fonctionnement sont assurées par : les dotations de l'état, les impôts et taxes, etc..., en aucun cas par des emprunts.

Les dépenses comprennent les opérations de gestion courante : charges à caractère général, charges de personnel, charges financières - remboursement des intérêts des emprunts (*).

L'excédent dégagé par la section de fonctionnement (recettes moins dépenses) est reversé à la section d'investissement. Cet excédent doit être au moins égal au remboursement du capital des emprunts (*), s'il est supérieur, ce surplus constitue de l'autofinancement permettant d'investir. Cet excédent est la marge de manœuvre future pour tout investissement.

Section d'investissement

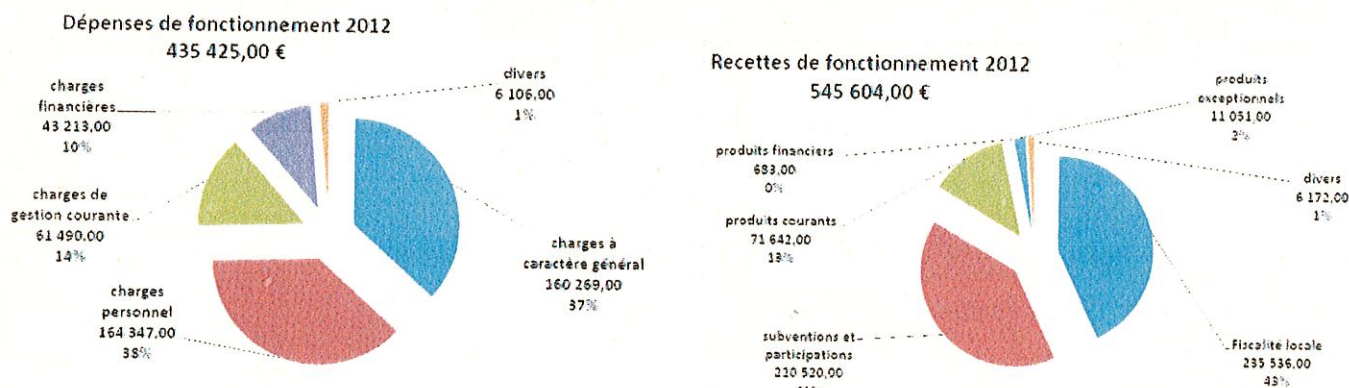
Cette section retrace les programmes en cours et les projets nouveaux.

Son financement est assuré par l'excédent de la section de fonctionnement et éventuellement par des emprunts. Les recettes prévues doivent être égales aux dépenses envisagées.

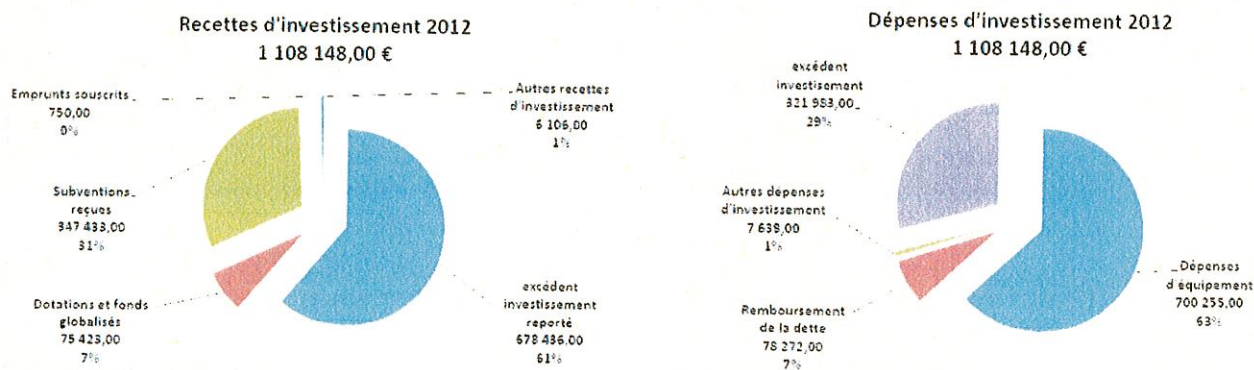
Tout nouvel investissement induit des dépenses pour la section de fonctionnement qui dépendent essentiellement de sa nature. Les incidences sur les charges à caractère général, les charges de personnel, les intérêts des emprunts, doivent être analysées en préalable.

(*) Les annuités de remboursement d'un emprunt comportent des intérêts qui sont une dépense de fonctionnement, et une partie du capital qui est une dépense d'investissement.

Budget de fonctionnement



Budget d'investissement



Budget : le mot d'humeur du Maire

Une présentation simple du budget de la commune nous est apparue nécessaire. Je voudrais attirer l'attention sur les points essentiels notamment sur le budget de fonctionnement qui est le cœur du dispositif financier des communes.

Comme tout un chacun le sait, dépenser plus que l'on ne gagne peut conduire à des situations très douloureuses. L'endettement incontrôlé pose de sérieux problèmes à notre pays actuellement.

Saint-Sandoux a su maîtriser ses dépenses de fonctionnement, et par là, limiter l'imposition. Quelques données issues du Ministère des Finances le prouvent (données 2011). Les charges de fonctionnement représentent 456 €/habitant alors que la moyenne des communes identiques est de 581 €/habitant. Les impôts locaux et taxes sont de 259€/habitant alors que la moyenne est de 306 €/habitant. Les charges de personnel sont de 159 €/habitant, dans les communes similaires elles sont de 235 €/habitant.

Je m'inquiète beaucoup pour l'avenir. A titre d'exemple les « petites communes » bénéficient de l'appui administratif, juridique et technique de l'Etat pour notamment l'urbanisme et les travaux. Ces aides vont être supprimées dans les prochains mois. Une réflexion au niveau de la Communauté de Communes est en cours pour palier à ces manques, l'impact financier risque d'être répercuté sur les finances communales.

La réforme des rythmes scolaires aura, elle aussi, un impact fort. J'ai été très choqué de certaines déclarations de personnalités politiques sur la frilosité des communes pour apporter un financement à l'école. A St-Sandoux presque la moitié du budget de fonctionnement est consacré à l'école, difficile de faire plus.

Les élus sont tancés de mutualiser les services, regrouper les communes, etc..... Comme dans toute démarche, il ne faut pas dépasser le point d'équilibre et accepter d'analyser toutes les conséquences. La vision de l' élu de terrain est en général très pragmatique, soucieuse d'apporter le meilleur service possible aux administrés en limitant la fiscalité. De plus en plus, il se heurte à l'accroissement des contraintes administratives, juridiques qui deviennent des « usines à gaz ». La solution ne pourra que consister à embaucher « des spécialistes » : qui paiera ?

Jean-Henri Pallanche

Les rythmes scolaires

La commune de Saint-Sandoux a demandé une dérogation pour repousser la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, qui consiste à passer de 4 à 4,5 jours de classe par semaine, elle sera applicable à la rentrée scolaire 2014.

Inscriptions 2013 à l'Ecole Publique de Saint-Sandoux

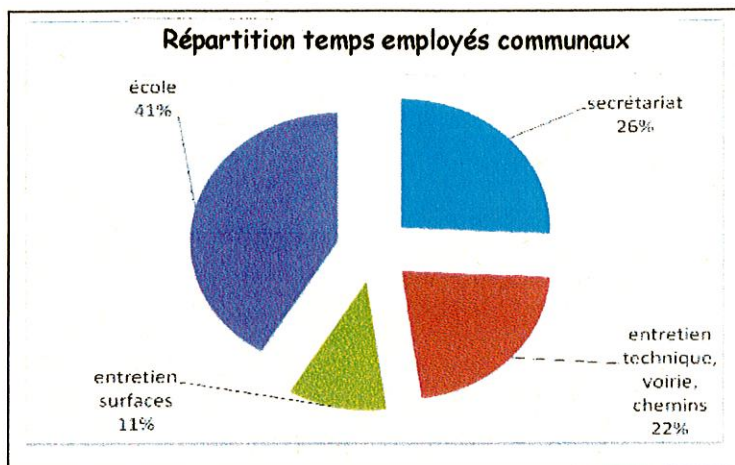
Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2013 seront prises les lundis 6 et 13 mai de 14h00 à 18h30 et le vendredi 17 mai de 17h00 à 18h30 auprès du Directeur.

Se munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé ou des certificats de vaccinations (diphtérie - tétanos - polio)
- d'un certificat de radiation pour les enfants précédemment scolarisés dans une autre école.
- d'un certificat d'inscription à demander auprès du Maire pour les enfants n'ayant aucun frère ou sœur scolarisé à l'école.

Mairie de Saint-Sandoux : Tél : 04 73 39 31 89 - Fax 04 73 39 04 73
Rédaction : Jean-Henri Pallanche - Maryse Maugue - Martine Tyssandier - Laurence Landillon
Comité de Lecture : Karine Combiér - Marc Vandame

Les emplois communaux



Ecole, Garderie et Cantine :

Annick et Anne-Sophie

Assistance des professeurs en classe maternelle, surveillance, animations, service des repas au restaurant du Foyer de Ceyran, accompagnement des enfants dans l'apprentissage de la vie en communauté.

Pascale et Renée

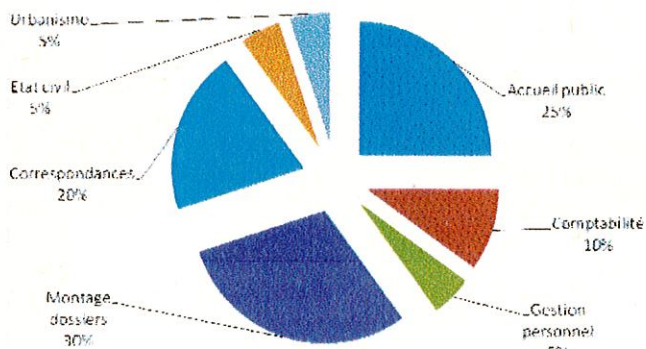
Surveillance des enfants pendant la garderie, service des repas à la cantine.

Secrétariat :

Dominique et Fabienne

Accueil, courrier, informations, demandes de subventions, rédaction des délibérations du Conseil Municipal et des arrêtés du Maire, gestion du personnel, aide aux démarches administratives, urbanisme, comptabilité, état-civil.

Répartition tâches administratives



Tâches techniques et entretien :

Olivier, employé à temps complet et Clément, employé saisonnier :
dénéigement, voirie, entretien des chemins, entretien du matériel et des bâtiments communaux

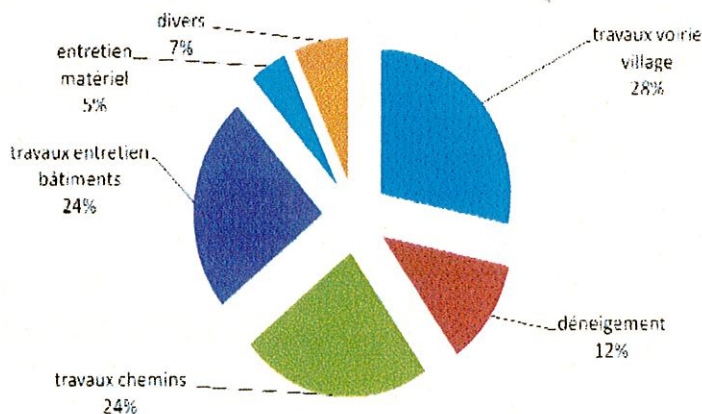
Noëlle :

Chargée de la prévention des accidents sur les lieux de travail des agents et du nettoyage des locaux communaux.

9 employés communaux représentant 5,56 ETP (équivalent temps plein)

Tous sont à votre service et contribuent à l'harmonie, à l'équilibre et au bon fonctionnement de la commune.

Répartition tâches techniques et entretien



De la joie et des couleurs dans les rues du village



Petits et grands étaient nombreux à défiler le 16 mars dans les rues de notre village.

En effet, l'Amicale organisait son traditionnel carnaval qui s'est terminé à la salle culturelle par un goûter offert aux enfants.

Les membres de l'Amicale remercient l'ensemble des participants et vous donnent rendez-vous le 28 juin prochain pour la kermesse de l'école.

Les petits bouchons d'amour

Lundi 25 mars, Monique Jung, bénévole de l'association « Les petits bouchons d'amour » est venue à l'école nous expliquer ce que deviennent les bouchons collectés dans la commune et à l'école. Cette opération avait été initiée par les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants durant l'année scolaire précédente.

Tous les bouchons sont centralisés à Riom, triés et nettoyés avant de partir en Belgique. Là-bas, ils sont broyés, recyclés et transformés en matière plastique par une entreprise qui les rachète 210 euros la tonne.

Avec cet argent, l'association achète du matériel pour les personnes handicapées et participe à des opérations humanitaires à l'étranger : construction de maternités, écoles, puits...

Jean-Marie Bigard est le parrain de l'association et il lui reverse une partie de ses gains.

A présent, nous avons décidé de continuer et d'aller le plus loin possible !

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur : www.bouchonsdamour.com et n'oubliez pas de rapporter vos bouchons dans le collecteur installé vers la médiathèque.



Médiathèque de Saint-Sandoux

Mercredi 24 avril 2013 à 15 h

Annie-France Negron présente son livre

« Et pourtant je ne suis que moi »

Venez nombreux rencontrer une auteure simple et pleine de gaieté, découvrir sa passion de la vie et partager son amour de l'Auvergne.

Théâtre

Samedi 22 juin à 16h00 Place de l'Eglise

La Troupe Théâtrale de la Veyre composée d'enfants, d'ados et d'adultes présente son spectacle :

Des clowneries, Molière ou l'humour noir ? Problèmes à l'école, les animaux prennent la parole, le diable et l'ange.... **Détente et bonne humeur assurée.**

Le Relais Assistant/tes Maternel/les (RAM) Des Cheires

Ce service « petite enfance » gratuit a une mission d'orientation et d'information des familles et des assistant/es maternelles agréé/es du Territoire dans un principe de neutralité.

Il est proposé et financé par la Communauté de Communes des Cheires et la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.).

Il est animé par une professionnelle de la petite enfance, titulaire du diplôme d'éducatrice de jeunes enfants.

Pour les assistantes maternelles ou futures assistantes maternelles ou gardes à domicile, le relais a pour mission :

- ⇒ D'informer sur le cadre administratif et juridique de la profession : informations sur l'agrément, le statut, la formation initiale et continue...
- ⇒ La mise en relation avec les familles : offre d'accueil, disponibilités...
- ⇒ L'accompagnement dans la pratique professionnelle leur permettant :
 - de sortir de l'isolement professionnel en échangeant avec d'autres assistantes maternelles ou professionnelle petite enfance,
 - de participer à des activités de découverte, d'éveil et de socialisation avec les enfants qu'elles accueillent
 - de recevoir des informations sur le développement, l'éveil et l'accueil du jeune enfant

Pour les enfants, le relais propose :

- ⇒ Un lieu de rencontre et de socialisation progressive et en douceur
- ⇒ Un lieu de découverte et de proposition d'activités d'éveil et d'activités culturelles

Pour les parents ou futurs parents le relais permet :

- ⇒ L'échange et l'écoute dans le cadre de la recherche et de l'embauche d'une assistante maternelle agréée
- ⇒ La transmission d'informations sur les démarches administratives et sur la fonction d'employeur (CAF/PAJEMPLOI, contrat de travail...)

Des réunions d'informations liées à la petite enfance ou à la profession sont proposées régulièrement. Les ateliers sont ouverts à toutes les assistantes maternelles du territoire des Cheires

Les horaires du relais :

Un « planning des activités », information sur les différents temps du Relais, est envoyé à chaque assistante maternelle du Territoire. Il est « visible » sur le site de la Communauté des communes des Cheires (www.les-cheires.com)

Ateliers sur inscription	Dates et horaires	Le lieu
lundi	Le 1 ^{er} et 3 ^{ème} du mois de 10h00 à 11h30 Le 2 ^{ème} du mois de 9h00 à 10h00 Le 4 ^{ème} du mois 9h45 à 11h15	AYDAT (garderie périscolaire) LE CREST (école maternelle) CHANONAT (école maternelle)
mardi	- 8h45 à 10h00 - 10h15 à 11h30	ST AMANT TALLENDE
jeudi	De 9h30 à 11h00	ST AMANT TALLENDE
vendredi	- 8h45 à 10h00 - 10h15 à 11h30	ST AMANT TALLENDE

Les permanences d'information :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
11h30 à 13h	12h à 13h	11h30 à 12h30	12h à 13h
13h30 à 16h30	14h à 18h	13h30 à 16h30	13h30 à 16h30

Contact : Mme Anne-Cécile SAULZE, responsable du Relais

Structure petite enfance LES CHEIR'UBINS

8, rue du Montel

63450 SAINT AMANT TALLENDE